



EN BREF :

Pyrale du maïs – race univoltine

- Les dates de traitements demeurent les mêmes.

Pyrale du maïs – race bivoltine – 2^e génération

- Les captures débutent ou se poursuivent dans plusieurs régions.
- Dates de traitements pour la Montérégie, Laval, Lanaudière, les Basses-Laurentides, le Centre-du-Québec, l'Estrie, la Mauricie et l'Outaouais.

Pucerons

- Soyez vigilant, visitez vos champs.

PYRALE DU MAÏS – RACE UNIVOLTINE

État de la situation

Les captures de papillons se poursuivent dans la plupart des régions.

Dates et fréquence des traitements contre la pyrale univoltine

Les dates de traitements suggérées dans le dernier avertissement n'ont pas changé :

- Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Saguenay–Lac-Saint-Jean (début de la ponte : autour du 14 juillet 2011). Pour plus de détails, veuillez vous référer à l'avertissement [No 05](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05mai11.pdf) du 7 juillet 2011 (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05mai11.pdf).
- Bas-Saint-Laurent et Gaspésie (début de la ponte : autour du 17 juillet 2011). Veuillez vous référer à l'avertissement [No 05](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05mai11.pdf) du 7 juillet 2011 (www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05mai11.pdf).

PYRALE DU MAÏS – RACE BIVOLTINE – 2^e GÉNÉRATION

État de la situation

Les captures de papillons ont débuté dans les sites de piégeage suivants : Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Bruno-de-Montarville, Oka, Laval-Ouest, Nicolet, Victoriaville, Windsor, Barnston et Louiseville. Ces captures, en plus du cumul des degrés-jours de croissance, nous permettent de proposer des dates de traitements pour les régions de la Montérégie, de Laval, des Basses-Laurentides, de Lanaudière, du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Mauricie et de l'Outaouais.

Stratégie d'intervention

Prévention : afin de minimiser les risques d'attaque par les larves de la 2^e génération de la race bivoltine de la pyrale du maïs, il est fortement recommandé de détruire et d'enfouir le plus tôt possible les champs de maïs sucré hâtif déjà récoltés.

Les dates des traitements ci-dessous sont déterminées à partir du moment où on observe les premiers papillons dans les pièges à phéromone et le début de la ponte. Le nombre de traitements dépend du degré de répression désiré et du moment de la récolte. Plus un champ de maïs sera récolté tardivement, plus il aura besoin d'être protégé.

Dates et fréquence des traitements contre la pyrale bivoltine, pour les régions des Basses-Laurentides, de Lanaudière, de Laval et de la Montérégie

Date du début de la ponte (prévision) : autour du 1^{er} août 2011

Nombre et dates des traitements selon la stratégie d'intervention choisie
– Stratégie à 3 traitements : 6, 13 et 20 août
– Stratégie à 2 traitements : 11 et 18 août
– Stratégie à 1 traitement : 16 août

Ces dates sont des prévisions. Elles peuvent varier de quelques jours selon les conditions climatiques. Surveillez les prochains avertissements pour vérifier si des changements sont suggérés.

Dates et fréquence des traitements contre la pyrale bivoltine, pour les régions du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Mauricie et de l'Outaouais

Date du début de la ponte (prévision) : autour du 4 août 2011

Nombre et dates des traitements selon la stratégie d'intervention choisie
– Stratégie à 3 traitements : 9, 16 et 23 août
– Stratégie à 2 traitements : 14 et 21 août
– Stratégie à 1 traitement : 19 août

Ces dates sont des prévisions. Elles peuvent varier de quelques jours selon les conditions climatiques. Surveillez les prochains avertissements pour vérifier si des changements sont suggérés.

PYRALE DU MAÏS – DÉPISTAGE, STRATÉGIE D'INTERVENTION ET MÉTHODES DE LUTTE

Le dépistage permet d'évaluer l'état d'infestation d'un champ et de déterminer si un traitement insecticide contre la pyrale du maïs est nécessaire. L'observation de masses d'œufs sous les feuilles permet de suivre et de mesurer le taux de parasitisme par les trichogrammes, s'il y a lieu. Les masses d'œufs complètement noircies sont parasitées par les trichogrammes. Pour plus d'information sur le dépistage, consultez le bulletin d'information [No 04](#) du 9 juin 2005 intitulé « Une méthode rapide pour dépister la pyrale du maïs : l'échantillonnage séquentiel » à l'adresse suivante : www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04mai05.pdf.

Il est important de cibler les traitements insecticides contre les jeunes larves de la pyrale au moment où elles se nourrissent sur le feuillage du maïs. Lorsqu'elles sont plus développées, les larves cherchent à pénétrer à l'intérieur des plants et ne sont donc plus vulnérables aux insecticides. Il est donc important de débuter les traitements quelques jours après les premières pontes. Les champs qui sont particulièrement à surveiller, et à protéger s'il y a lieu, sont les champs de maïs qui auront atteint ou dépassé le stade 6 feuilles durant la ponte de la pyrale.



Dans le nord-est américain, les premières interventions contre la pyrale débutent au stade d'émergence de la panicule. L'agronome et entomologiste Josée Boisclair, chercheuse à l'IRDA, a mené un essai pour comparer différentes stratégies de début des traitements selon les stades du maïs sucré. Pour plus de détails sur cet essai, consultez le document suivant : www.agrireseau.qc.ca/legumeschamp/documents/pyralemais.pdf. Les résultats indiquent qu'il est envisageable de débuter les traitements au stade d'apparition des panicules dans le maïs sucré de mi-saison sans augmenter les dommages aux épis. Le succès de cette stratégie dépend d'un suivi serré au champ et d'une intervention sans délai au moment prescrit. Dans le cas du maïs sucré tardif, les résultats sont moins concluants : le taux d'épis endommagés était plus élevé pour le début des pulvérisations au stade d'émergence des panicules comparativement au début des interventions au stade 8 à 10 feuilles.

Pour connaître les insecticides homologués dans la culture du maïs sucré, consultez le bulletin d'information No 04 du 6 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04mai11.pdf>).

L'introduction des trichogrammes se fait plus tôt que les traitements chimiques conventionnels. En effet, les trichogrammes sont efficaces contre les œufs de la pyrale, contrairement aux traitements chimiques, qui eux, sont dirigés contre les larves de la pyrale. Les trichocartes doivent donc être installées avant le début de la ponte de la pyrale, dans les champs qui ont atteint ou dépassé le stade 4 à 6 feuilles.

TABLEAU SYNTHÈSE DES STRATÉGIES DE TRAITEMENT POUR LES DEUX RACES DE LA PYRALE DU MAÏS SELON LA RÉGION

Région	Semaine du							
	11 juillet	18 juillet	25 juillet	1 ^{er} août	8 août	15 août	22 août	29 août
Montérégie, Laval, Lanaudière et Basses-Laurentides	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			<i>Dépister les champs menacés.</i>	Les larves de la pyrale bivoltine (2 ^e génération) sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			
Outaouais, Mauricie, Centre-du-Québec et Estrie	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			<i>Dépister les champs menacés.</i>	Les larves de la pyrale bivoltine (2 ^e génération) sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.			
Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Saguenay-Lac-Saint-Jean	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.							
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie	Les larves de la pyrale univoltine sont actives. Dépister et intervenir au besoin dans les champs menacés.							

PUCERONS

Certains collaborateurs rapportent la présence de pucerons dans les champs de maïs sucré. Actuellement, les niveaux d'infestations sont trop faibles pour justifier des traitements spécifiques contre cet insecte. Visitez vos champs et dépistez la présence de pucerons.



Les recommandations d'intervention contre les pucerons dans le maïs sucré varient. En Ontario, il n'est pas jugé nécessaire d'intervenir spécifiquement contre les pucerons avant que le maïs sucré n'ait atteint le stade des soies. À partir de ce stade, des interventions sont recommandées si 10 % des épis comptent 20 pucerons et plus par épi. Dans l'État de New York, en se basant sur un échantillonnage de 100 plants, il est recommandé d'intervenir lorsque 50 % des plants comptent 50 pucerons et plus par croix.

Il est important de souligner que **l'application répétée d'insecticides** de la famille des pyréthrinoïdes (SILENCER, RIPCORD, MATADOR, UP-CYDE, DECIS et POUNCE) contre la pyrale du maïs peut **favoriser une augmentation soudaine des pucerons** en réprimant leurs ennemis naturels.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Brigitte Duval, agronome, aversisseuse – Maïs sucré
Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ
460, boulevard Louis-Frédette, R.C.
Nicolet (Québec) J3T 1Y2
Tél. : 819 293-8255, p. 254 – Téléc. : 819 293-8446
Courriel : Brigitte.Duval@mapaq.gouv.qc.ca

Pierrot Ferland, agronome, aversisseur – Maïs sucré
Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ
5195, boulevard des Forges, bureau 102
Trois-Rivières (Québec) G8Y 4Z3
Tél. : 819 371-6761, p. 4612 – Téléc. : 819 371-6976
Courriel : Pierrot.Ferland@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Maripier Mercier, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 06 – maïs sucré – 28 juillet 2011

